

De vastes colonies de châtaignes d'eau dans la rivière Saint-François

Sherbrooke, le 6 août 2020 – Le conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François ([COGESAF](#)) a identifié plusieurs colonies de châtaignes d'eau (*Trapa natans*) lors de ses sorties sur le terrain au cours du mois de juillet. Cette espèce exotique envahissante a été détectée à de nombreux endroits sur la rivière Saint-François entre Saint-Bonaventure et le lac Saint-Pierre.

À la suite des activités de détection de plantes aquatiques exotiques envahissantes ayant eu lieu à l'été 2019, le COGESAF a entrepris un projet de lutte à la châtaigne d'eau. Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du [Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes](#) de la [Fondation de la faune du Québec](#) en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([MELCC](#)). Ce projet est aussi financé par le Programme Affluents Maritime visant la mise en œuvre d'actions issues des plans directeurs de l'eau qui concourent à la Stratégie maritime du Gouvernement du Québec. Le projet consiste en la détection, le contrôle et le suivi de cette espèce pour une période minimale de cinq ans.

La châtaigne d'eau est une plante aquatique caractérisée par une rosette de feuilles triangulaires dentelées flottantes. Chaque rosette peut produire une dizaine de noix qui peuvent à leur tour produire une nouvelle colonie. Ses caractéristiques en font une plante qui se propage rapidement, qui réduit l'oxygène disponible pour la faune et bloque la lumière indispensable pour les plantes indigènes. Les activités en sa présence peuvent également être compromises puisque la densité de certaines colonies est importante, en plus de la forme atypique des noix, qui peuvent blesser un plaisancier qui marcherait dessus.

Lors de ses activités terrain, l'équipe du COGESAF a identifié de nombreuses colonies, parfois très denses, entre Saint-Bonaventure et le lac Saint-Pierre. En un peu plus d'une semaine, c'est plus d'une tonne de châtaignes d'eau qui a été retirée de la rivière Saint-François. Les activités de contrôle se poursuivront l'été prochain et un suivi est également prévu afin de limiter la propagation de cette espèce ailleurs dans le bassin versant.

- 30 -

Le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

Pièces jointes

Image 1 : Châtaigne d'eau détectée sur la rivière Saint-François entre Saint-Bonaventure et le lac Saint-Pierre. Ses feuilles triangulaires dentelées sont caractéristiques de cette plante exotique envahissante.

Image 2 : Colonie de châtaignes d'eau sur la rivière Saint-François entre Saint-Bonaventure et le lac Saint-Pierre. Des colonies de plusieurs centaines de mètres ont été trouvées par l'équipe du COGESAF

Avec la participation financière de :



Source : Madame Stéphanie Martel
Directrice générale du COGESAF
819-864-1033 poste 21
cogesaf@cogesaf.qc.ca

Renseignements : Monsieur Nicolas Bousquet
Chargé de projets terrain
nicolas@cogesaf.qc.ca